HIPPISME

# LES COURSES et concours hippiques dans la région

Pas de réunions de courses ce dimanche 12, ni le mardi 14 juillet, dans l'arrondissement de Lille.

Toutefois, pour les infatigables turfistes qui pourraient se laisser tenter par les manifestations qui se dérouleront dans notre grande région, nous relevons sur le calendrier sportif de la saison les réunions suivantes :

**Aujourd'hui dimanche.** — Saint-Pol-sur-Ternoise (P.-d.-C.) et à La Capelle (Aisne). — Au Touquet-Paris-Plage, quatrième et avant-dernière journée du grand concours hippique annuel commencé le jeudi 9 juillet.

**Mardi 14 juillet.** — Le Touquet-Paris-Plage (réunion de courses faisant suite aux belles journées du concours hippique) et à Sedan (Ardennes).

Voici un aperçu succinct des réunions de ce dimanche :

A SAINT-POL-SUR-TERNOISE. — Un programme copieux attirera tous les amateurs de cette importante contrée. Il comporte, en effet, sept épreuves : deux steeple-chases militaires et cinq courses au trot, dont le « Prix de la Société Hippique », international attelé, qui rassemblera au départ quelques compétiteurs de classe relevée.

A LA CAPELLE (Aisne). — Nouveau succès en perspective pour cette troisième réunion de la saison. Au programme, sept épreuves : deux steeple-chases (chevaux de selle et military) et cinq courses au trot, avec le « Prix Mendron-Marécat », international, attelé, épreuve-vedette qui promet une lutte sévère entre les cracks d'origine américaine parmi lesquels Calumet Denver, Reynolds, Hollyrood Roman, Calumet Exide Brow Berry, Betty Trogan, etc..., et la redoutable coalition des produits de notre élevage, tels les Ida B. Flamant, Etretat, Kraber, Jeannette B, Itancourt, etc., etc...

Rappelons que nous avons publié dans nos éditions du mercredi 8 juillet, la liste des 137 chevaux engagés pour cette réunion de grand sport.

**EN BELGIQUE**

La première semaine du grand meeting d'OSTENDE, qui s'est déroulée sur le magnifique Hippodrome de Wellington — avec diversion à Breedene, les mercredi 8 et vendredi 11 juillet — a remporté un bon succès d'affluence.

Côté sportif, retenons la belle victoire de Bausart, devant Haute Racine, dimanche, dans le « Prix d'Oultremont », sur 2.200 m., 50.000 fr., et celle d'une sympathique écurie de notre région : M. P. Motte, avec Clic Clac, jeudi 9 juillet, dans le « Prix de Perck », handicap, gentlemen-riders, victoire qui ne devrait pas être sans lendemain.

Hier, samedi, la cinquième journée à Ostende fut encore très suivie et pour ce dimanche, le programme s'annonce fort alléchant avec ses six épreuves, dont une pièce principale richement dotée. — Notons, pour Wellington, les autres réunions de la semaine : lundi 13, jeudi 16 et samedi 18 juillet. — G. D.

MARDI 14 JUILLET, 2 h. 30

## COURSES DU TOUQUET

## HIER, A SAINT-CLOUD

1re COURSE. — 1. Landari (G. Bridgland) ; 2. Infant (A. Schreiner). — G., 14,00 ; pl., 9,00 ; 37,00. — 7 partants. — Pas couru : Trionette.

2e COURSE. — 1. Scrap (C.H. Semblat); 2. Nica (R. Brethée) ; 3. Silvabelle (F. Hervé). — Gagn., 13,00 ; pl., 7,00 ; 10,00 ; 17,00. — 8 engagés, tous partants.

3e COURSE. — 1. Hira (C. Elliott) ; 2. Terentia (G. Delaurie) ; 3. Aethella (W. Mather). — Gagn., 19,00 ; pl., 8,50 ; 8,00 ; 8,00. — 10 eng., tous partants.

4e COURSE. — 1. Pamina (A. Dupuit); 2. Love Call (F. Rochetti) ; 3. Birmanis (J. Thompson). — G., 44,50 ; pl., 11,00 ; 8,00 ; 10,50. — 8 partants. — Pas couru : Golden Folly, Hat Trick, Capella, Vexen.

5e COURSE. — 1. Revendi (F. Hervé) ; 2. Train Bleu (G. Duforez) ; 3. Intrépide (N. Pelat). — G., 25,00 ; pl., 9,00 ; 12,50 ; 9,00. — 10 engagés, tous partants.

— Après réclamation, Intrépide, arrivé 1er, a été rétrogradé à la 3e place. — Par ailleurs, l'entraîneur G. Pelat a été mis à l'amende de 1.000 fr., pour s'être livré à des voies de faits sur le jockey Duforez.

6e COURSE. — 1. Calamis (C. Elliott) ; 2. Passeport (A. Dupuit). — G., 14,00 ; pl., 8,00 ; 8,50. — 6 partants. — Non placés : Andrinople, Arquebuse, Témérité, Royal Legend.

DIMANCHE 26 JUILLET

## COURSES DE WALLERS

COLOMBOPHILIE

## BARCELONE INTERNATIONAL

### Neuf constatations signalées dans la journée de samedi. Il reste 19 places à prendre dans le classement français

Les pigeons de Barcelone semblent trouver belle la liberté qui leur fut donnée il y a eu hier huit jours ; on dirait qu'ils rentrent comme à regret à leur colombier et qu'ils se vengent à leur façon de leur envoi à la frontière espagnole : « Vous nous avez donné l'envolée bien loin de notre femelle ou de nos petits ; un triste temps nous a contrariés : eh bien, nous faisons la « grève sur le tas » et vous ne nous reverrez que lorsqu'il fera meilleur », telle est la pensée que paraissent avoir nos vaillants petits messagers !...

Si telle était la rancœur de nos pigeons nous ne pourrions que les encourager à être bien sages en leur montrant l'anxiété de leur maître qui commence à désespérer de les revoir. Nous leur dirions que les petits jeunes qu'ils ont laissés au plateau se nourrissent déjà par leurs propres moyens, mais qu'il est grand temps qu'ils fassent leur apparition car leur femelle fait de doux yeux au « macot » de la case voisine ou à l'écaillé qui déjà, se permet de lui faire la cour...

Hélas, nous ne disposons d'aucun moyen pour exciter les pigeons à regagner leur demeure et il nous faut vivre entre l'attente et le désespoir. Hier, toutefois, les rentrées furent plus nombreuses : neuf pigeons furent constatés en France, soit une moyenne triple de celle des jours précédents. Amis colombophiles ayez confiance quelques jours encore et nous vous souhaitons sincèrement d'être récompensés par l'arrivée de l'enfant prodigue...

Voici les constatations d'hier faites par MM POILLION de **Merville** ; DEBON d'**Halluin** inscrit son nom, pour la troisième fois en huit jours au glorieux palmarès ; RICHIR d'**Auchel** constate également son deuxième Barcelone ; LAMIOT, de **Bergues** est le premier, croyons-nous, de sa région. Citons enfin MM CASTEL, de **Marcq** ; BABEUR, de **Comphin** ; PERRIN, d'**Aire-sur-la-Lys** et BEKANT, d'**Hazebrouck** qui, tous constatent un pigeon ainsi que M. DUREZ, d'**Armentières** qui fut habitué aux places d'honneur les années précédentes et se trouve néanmoins heureux de sa constatation.

Un amateur qui souffre plus particulièrement de ce concours est M. TIERRIE, d'**Halluin** qui ne peut croire à son malheur !... Le fils de son crack « Coco » (mort l'an dernier et plusieurs fois premier) se fait par trop attendre ainsi que ses parents de la même souche. Là encore nous ne pouvons que souhaiter bonne chance à ce concurrent malheureux... Mais, touchons du bois !...

## MORCENX n'est pas lâché !...

Contrarié par un temps épouvantable, pluie, bourrasques et même tempêtes, le concours de Morcenx qui devait être lâché hier matin à la première heure ne l'a pas été. Les convoyeurs ont été sages en la circonstance et nous ne pouvons que les approuver. Si le temps se montre plus clément aujourd'hui dimanche, l'envolée sera donnée aux 638 concurrents.

Pl. JONVOLE.

TAUROMACHIE

## DES « VEDETTES » AUX COURSES DE TOROS A LILLE

Nous rappelons aux amateurs, que trois grandes courses de toros se dérouleront les 12-13 et 14 juillet, au Vélodrome du Croisé-Laroche.

Après avoir résumé dans nos précédents articles, tous les intéressants combats qui se succéderont dans la nouvelle piste du Croisé-Laroche, nous en étions arrivés à présenter le merveilleux cavalier qu'est le « Caballero en Plaza ».

Tous les autres combats à l'Espagnole sont l'apanage du Matador assisté de ses Banderilleros.

Dès que le toro est dans l'arène, il est aussitôt travaillé à la cape. Là, le matador étudie les différentes réactions du fauve devant le leurre et corrige les défauts de l'animal. La sonnerie de clairon indique la pose des banderilles. Episode élégant et rapide, union de la grâce et du danger ; phase qui oppose le plus nettement l'agilité de l'homme à l'élan brutal et pesant de son terrible adversaire. Vite et bien, telle est la formule à laquelle tout banderillero doit s'appliquer.

Mais, c'est au dernier tiers qu'apparaît le caractère essentiel de la course. C'est l'épisode le plus poignant ; c'est la phase décisive. Quand le matador s'avance, tête nue, au-devant du toro, le plus profane ressent le passionnant émoi de la lutte que l'homme va livrer et en attend les péripéties avec une curiosité angoissée.

Le matador n'a d'autre arme défensive qu'un morceau d'étoffe, la « Muleta » et c'est avec ce leurre réduit, impuissant à le masquer entièrement, qu'il aborde le toro. Il a tout à redouter d'un adversaire auquel son instinct sauvage peut suggérer des réactions aussi subites qu'imprévues et, alors qu'on pourrait le croire affaibli, fini, vaincu, il n'en est rien et il devient plus que jamais redoutable.

Ainsi muni de son drapelet rouge, le matador va non seulement se protéger de furieuses attaques, mais encore se préparer pour que la mise à mort ou le simulacre, soit effectué selon des règles précises ; car si le matador est autorisé à se défaire de n'importe quelle façon de la brute, ce serait retirer à la course toute sa noblesse.

Le matador se doit d'aborder son adversaire face à face et de faire honneur à sa loyauté de combattant en s'élançant court et droit pour égaliser les chances.

C'est un instant de poignant émoi, quand l'homme, la garde de l'épée serrée contre sa poitrine, ajuste son coup ; et c'est une émouvante et courte émotion que de voir les deux antagonistes, croiser leur destin à l'image de leurs armes pointées l'une vers l'autre jusqu'au moment final.

Nous rappelons au public, que les billets peuvent être retirés à l'avance, sans augmentation de prix : au Syndicat d'Initiative des « Amis de Lille », Grand Place à Lille ; chez Mme Jubé, 42, rue Blanchemaille à Roubaix ; au Café de Paris, 5, Place de la République à Tourcoing. Prix des places de 10 à 30 fr.

FOOTBALL

## LA COUPE DE MOULINS-LILLE

Cette épreuve organisée avec le concours de la casquette « Rugby », en vente « Au Gagne Petit », 137, rue d'Arras, sera jouée entre 8 équipes et par éliminatoire.

Le premier match a eu lieu le 1er juillet, entre les équipes Gagne-Petit contre Ronchin. Gagne Petit enleva la décision par 4 à 3 après prolongatoin. Le deuxième match a eu lieu le 3 juillet entre les équipes « Remparts » et « Bras d'Hambourg », qui sortit victorieux par 2 à 0.

Les vainqueurs joueront les demi-finales les 15 et 17 juillet. La finale aura lieu le 23 juillet.

Ces matches sont joués à 19 h. 15 précises sur le terrain municipal de l'Ancienne Porte de Douai, face à l'école de Plein Air (Désiré Verhaeghe). Entrée gratuite.

NATATION

## LES QUARTS DE FINALE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DE LA F. S. G. T.

Dimanche 12 juillet auront lieu à Lille, Nice, Toulouse et Troyes, les 1/4 de finale du Championnat de France de la F.S.G.T.

Le Sport Ouvrier Roubaisien se rendra à Troyes, Champion du C.R. de l'Aube. Les joueurs nordistes feront l'impossible pour faire triompher leurs couleurs et assurer ainsi leur qualification pour les 1/2 finales et finales du 13 et 14 août à Lille.

Le match de dimanche sera encadré, car une fête de natation qui se déroulera dans la belle piscine troyenne.

Voici la composition de l'équipe du S.O.R. :

**100 mètres nage libre** : Combiez, Zglinski, Byterman.

**100 mètres dos** : Notte, Legros.

**100 mètres brasse** : Gouvé, Vanmessen.

**100 mètres nage libre cadets** : Debroé.

**5 × 50 m. (3 nages)** : Vanmenen Notte, Combiez.

**Water-Polo.** — But : Collin ; arrières : Gouvé, Legros ; demi : Combiez ; avants : Zglinski, Notte, Degradve. — Remplaçant : Byterman.

Tous ces nageurs se réuniront ce 11 juillet à 12 h. 30, Gare de Roubaix et se muniront de leur licence.

CYCLISME

## XXIIe CIRCUIT DES FLANDRES

Mardi 14 juillet se disputera pour la 22e fois le « Circuit Cycliste des Flandres », qui réunit chaque année un nombre considérable d'amateurs.

Cette importante épreuve est ouverte aux licenciés de l'U. V. F., toutes classes, toutes catégories, sauf prof. et amateurs) des départements du Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne et Ardennes. Les coureurs étrangers dont la licence est visée par le délégué départemental de l'un des départements ci-dessus peuvent participer à l'épreuve. — 3.000 fr. de prix en nature et espèces, dont 500 fr. au premier. Prix spéciaux avec cumul au classement général pour les 3e et 4e catégories.

La distribution des dossards aura lieu au siège du S. C. H., Café de la Bourse, Grand Place à Hazebrouck, à 13 h. 30, où le départ sera donné à 14 h. 30 ; arrivée vers 17 h. 30.

Les engagements sont reçus moyennant la somme de 5 fr. au siège, Café de la Bourse, à Hazebrouck, Grand Place, et au Café du Centre.

## IMBERT GAGNE A MANQUEVILLE

La course cycliste organisée par M De Andrade, à l'occasion de la ducasse et avec l'aide des commerçants et de la commission des fêtes, a donné les résultats suivants :

1. Imbert Gustave ; 2. Vandenmickel Raymond ; 3. Perry Michel ; 4. Polazek ; 5 ex æquo, Lagache ; Delbecque, Simon, Vidant ; 9. Sidéra ; 10. Glorian René ; 11 Chappe Fernand.

Les primes ont été gagnées par Perry et Delpierre.

## LES ÉPREUVES A VENIR

**Le 13 juillet.** — Grand Prix de Marquette (3e et 4e catégorie), 75 km. ; 700 fr. de prix ; 1er, 150 fr. ; prix spéciaux au 4e catég. ; Nombreuses primes ; Départ à 16 h — Engagement chez M. Deltombe, 105, rue de Marcq, à Marquette.

**14 Juillet.** — **Bousbecque.** — IIIme Circuit des Jeunes (V.C. Bousbecquois avec concours Municipalité), pour jeunes débutants n'excédant pas 17 ans dans l'année. — 35 km. en 5 tours de circuit. — 380 frs de prix dont 75 frs au premier. Prix spéciaux pour jeunes coureurs du V.C.B. avec cumul. — Dossards 13 h. 30. — Départ 14 h. — Autorisation parents nécessaire. — Inscriptions : 3 fr. 50. 25, rue du Château.

## BACCALAURÉAT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

### Première partie. — Série A

Sont admis définitivement les candidats dont les noms suivent :

MM. Aye Pierre; Auzuret Michel; Baelen Emile; Bailleux Jean; Baillieul Francis; Bantegnies Robert; Mlle Baquet Jacqueline; MM. Baude Pierre; Baudoux Michel; Beirnaert Yves; Bergeaud René; Bernard Henri; Bernard Jean; Bertaux Robert; Besème Etienne; Mlle Bienfait Germaine; MM. Bigo Georges; Billet Jean; Blin Jacques; Blondeau Roland; Boin Edouard; Bonduel Gérard; Bornay Jean; Boudinot Pierre; Mlle Boulongne Marie-Thérèse; MM. Bourez Georges; Boutry Jean; Bruyère André; Cabal Georges; Calais René; Cantrel Jacques; Capelle Roger; Mlle Carnoye Marguerite; MM. Caron Albert; Caron Charles; Mlle Caron Fernande; MM. Caron Jean; Carpentier André; Carton Ignace; Catulle Henri; Caudron Cyrille; Mlle Caux Jacqueline; MM. Caux Marcel; Chalard Jacques; Charley Roger; Mlle Chariot Fernande; M. Charvet Jean; Mlle Colet Olympe; MM. Colin Jean; Colladant Raymond; Colombel Georges; Coohoon Jean; Cordonnier Jean; Cotte Louis; Coupet Paul, Couturier Robert; Creton René;

MM. Dalle Roger; Danne André; Daubresse Guy; David Michel; Deblonde Jacques; Deborgher Jean; Decottignies Gérard; De Coussemaker Pierre; Decroix Jean; Defrance Albert; De Geeter Gérard; Delahousse Joseph; Delecroix Marcel; De Lencquesaing Hervé; Delerue André; Mlle Delespierre Irène; MM. Delmote Marcel; Delos Jacques; Mlle Dérégnaucourt Renée; MM. Derudder André; Destruys Alexis; Derville Patrice; De Talhouet Loïc; De Varine-Bohan Yves; Mlle Devillier Nelly; MM. Dhellemmes Jacques; Dhénin François; Dormien André; Dousy Jean; Doumenc Raymond; Dubromelle Jean-Marie; Mlle Dubrulle Louise; MM. Dubuissez Alfred; Duchateau Roger; Ducrocq Raoul; Ducrocq Séraphin; Mlle Dudoignon Agnès; MM. Dulongpont Henri; Dupont Jean; Dupont Louis; Mlle Duquenoy Jacqueline; MM. Duquesne Paul; Dutholt Louis;

MM. Eripret Joseph; Ernoult André; Faillie Ernest; Faure Jean; Fèvre Jean; François Reymond; Feuverque René; Mlle Fialex Suzanne; MM. Flament André; Foglierini Jacques; Fremau Claude; Gamblin Jean; Gauthier Pierre; Gaydier Jean; Gérard André; Gernez Honoré; Giard Louis; Giard Pascal; Giuliani Daniel; Mlles Glisse Marguerite; Gonthiez Lucie; MM. Gros Pierre; Grosglik Pascal; Mlle Hamel Paulette; MM. Hannart Maurice; Hartz André; Hémart Pierre; Hennion Robert; Mlle Hénon Paulette; MM. Herbaut Jean; Honorez Pierre; Hugot Robert; Mlle Idoine Lucienne; M. Jecoq Armand; Mlle Jacquart Renée; MM. Jacquemin Georges; Jean Paul; Mlle Jozon Louise; MM. Kerleau Jean; Kusberg Raymond;

MM. Lasserez André; Laurent Marcel; Lebrun Emile; Léchevin Léon; Leclercq Louis; Leclercq Raymond; Lecocq André; Lecocq Bernard; Lefèvre Albert; Leglay Marcel; Legrand Marcel; Legroux Victor; Lehaire Roger; Mlle Leissen Anne; M. Le Menn Yves; Mlle Lenglart Jeanne; MM. Lenglin Michel; Lengrand Jean-Baptiste; Mlle Lenne Emma; MM. Leroy Théodore; Lesobre Arthur; Lesteven Lucien; Leullier Jacques. Leurlden Eugène; Mlle Lichtenberger Hélène; MM. Lignon René; Loisel René; Lommez André; Longuet Gustave, Machon Jean; Malesya Jean; Mlle Manem Renée; MM. Marcant Abel; Marmier Jean; Marousez Léon; Martin Alexandre; Masselot Joseph; Mathieu André; Mathieu François; Messe René; Ménard Léon; Mlles Midoux Roberte; Millien Francine; Moisan Madeleine; MM. Montaigne Astier; Morel Jean; Mlle Motte Antoinette; MM. Motte Jacques; Mourette Jules; Mulliez Pierre; Muylaert Robert ; Niquet Bernard; Normand Daniel; Notteghem Louis; Olivez Léon; Olivier Pierre ;

MM. Paldacci Jean; Peel Jean; Peltier Philippe; Penel Georges; Petit Léon; Piet Henri; Pigache Pierre; Platelle Henri; Poinsot Michel; Mlle Poirier Mercelle; MM. Polonowski Jacques; Prigent Corentin; Mlle Quint Simone; M. Raux Michel; Mlle Richard Colette; MM. Riches Raoul; Rivière Gilles; Robay Henri; Rouzé Paul; Sampere Jacques; Segard Joseph; Sublet Joseph; Mlle Thévenoux Denise; M. Tyberghein Georges; Mlle Trocherie Andrée; MM. Van Boxsom Bernard; Vandelanoitte Robert; Vanluggène Pierre; Vannoye Jacques; Vanwelden Henri; Verhaeghe Jean; Véroone Marcel; Vervisch Paul; Verpraet Raoul; Vittrant Joseph; Mlle Vouters Marie-Thérèse; MM. Watteau Pierre; Willutte Xavier; Wilz Marcel;

MM. Pirot Gérard; Pizieux Jean; Poirier Bernard; Poteaux André; Pruvot Jean; Richard Jean; Rigaut Jean; Rinuy André; Mlle Salvet Jeanne; MM. Segard Léon; Seguin André; Siabas Ferdinand; Mlle Lefebvre Marie-Thérèse; MM. Soufflet Optat; Staub Michel; Tabary Maurice; Thelu Jacques; Thibault Charles; Triquet Armand; Mlle Vadez Françoise; MM. Vandenbossche Albert; Varloud Claude; Vens Charles; Verdoy Jacques; Wautriche Pierre; West Jean; Wiart Henry et Wiart Michel.

*(A suivre).*

## LES RÉSULTATS des Concours de fin d'année à la Faculté de Droit de Lille

DOCTORAT. — Prix de thèse de doctorat (offert par la Société des Amis et anciens étudiants de l'Université de Lille), 1re médaille, M. Guy Debeyre.

LICENCE. — **1re année.** — **Droit civil** : 2e médaille, Mlle Marie-Thérèse Capron ; 1re mention, M. Albert Copin ; 2e mention, M. Jacques Vandenplas ; 3e mention, M. Pierre Mérieux ; 4e mention, M. Julien Vandecasteele ; 5e mention, M. Hubert Liénart. — **Droit romain** : 1re médaille, M. Pierre Mérieux ; 2e médaille, M. Jacque Vandenplas ; 1re mention, M. Jean Delobel ; 2e mention, M. Arthur Duhem. — **Droit constitutionnel** : Mention unique, M. Jacques Vandenplas.

**2e Année.** — **Droit civil** : 1re médaille, M. André Simonard ; 2e médaille, Mlle Antoinette Oudin ; 1re mention, M. Guy Dussert ; 2e mention ex æquo, M. Michel Butruille et Mlle Charlotte Duhez. — **Economie politique** : mention unique, Mlle Antoinette Oudin. — **Droit romain** (prix Drumel) : 1re médaille, Mlle Antoinette Oudin.

**3e Année.** — **Droit civil** : 1re médaille, M. Jacques Vallette ; 2e médaille, M. Adolphe Croize ; 1re mention, M. Alphonse Schuere ; 2e mention, M. Jean Singer ; 3e mention, M. Jules Vermullen. — **Procédure civile** : 2e médaille, M. Jean Singer — **Droit maritime** : aucune récompense n'a été accordée.

Prix des meilleures notes aux examens des trois années de Licence, offert par la Société des Amis et Anciens Etudiants de l'Université de Lille, à l'étudiant de troisième année qui, ayant pris au moins neuf inscriptions trimestrielles et subi tous ses examens à la Faculté de Droit de l'Etat de Lille, a obtenu, dans ces examens, les meilleures notes : 1re médaille, M Jean Singer.

**EXAMENS DE JUIN-JUILLET**

Sont admis définitivement :

**1re Année de Licence.** — MM. Ackermans, Alexandre, Mlle Alliot, MM. Bailey, Bernard, Mlle Bettram, MM. Bourguet, Caenens, Mlle Capron (B), MM. Charpy, Colas des Francs, Copin, Mlle Cornavin (AB), MM. de Bengy, Degeyter (AB), Delobel (AB), Denis, Desmazières, Detape (AB). Lournel (AB), Drouart, du Hamel de Fourgeroux, Duhem, Mlle Espeut, MM. Fort, Fremaux (AB), Fretin (B), Frison (AB), Geeraert, Mlle Griffiths, MM Lancelot (AB), Largier, Lenglart, Liénart, Maillard, Mérieux (B), Patteyn, Stienne, Stoven, Thibeau, Thomas, Vandecasteele, Vandenplas (B), Versavel (B), Vialaloir, Vocheile, Wacrenier.

**2e Année de Licence.** — MM. Bajeux, Chatelain (B), Delebarre, Mlles Dieudonné, Duhez, MM. Duquesne, Dussert (AB), Erouart, Gautier, Gérard, Hervieu, Houppe, Lecointe, Lefebvre, Lenglet, Liébart, Maes (B), Mathelin, Mlle Oudin (B), MM. Paquet, Parent, Mlle Poulard (B), MM. Ranson, Rézette, Scalabre, Simonard (B), Wascheul (AB).

**3e Année de Licence** : 1er examen : M. Asbroucq, Mlle Aubert (AB), MM. Baes, Bassery, Bastien, Bayart (AB), Belval (B), Bernard, Mlles Bertrand (AB), Bicking (B), MM. Bordenave-Dessus (AB) Cartigny (AB), Charvet, Corbeaux (AB), Croizé (B), Mlle Courier (AB), MM. Debourse, de la Haye (B), Delaroière, Delcambre (B), Delcourt, Demont, Mlle Denecker, MM. Derupti (AB), de Thy, Dousset, Duforest, Duquesne (AB), Mlle Folliot, M. Forgeois (B), Mlle Gazot, MM. Ghestem (AB), Grasset (AB), Habourdin, Mlle Huyge, MM. Charles Lefebvre, Léon Lefebvre, Mlle Legrand, M. Loez (AB), Mlle Mailly, MM. Massart, Mauppin, Moignot, Mlle Moinat, MM. Moithy, Montagnole, Passé (AB), Pétresco (AB), Robichez, Ryckewaert, Schuers (B), Singer (B), Six, Mlles Spillemaeker, Thoris, MM. Vacquery, Vallette (B), Vandermer (AB), Vermullen, Mlle Vilpoix (AB).

**3e Année de Licence : 2e examen.** — M. Asbroucq, Mlle Aubert (AB), MM. Baes, Bassery, Bastien (AB), Bayart (AB), Belval (AB), Bernard, Mlles Bertrand (AB), Bicking, MM. Bordenave-Dessus, Brial, Cartigny, Charvet, Corbeaux, Croizé (TB) Mlle Courier, MM. David, de la Haye (AB), Delcambre, Delcourt, Demont, Dérupti (B) de Thy, Dousset, Duforest (AB), Duquesnes (AB), Eeckman, Mlle Folliot, M. Forgois (AB), Mlle Gazot, MM. Ghestem (AB) Grasset, Habourdin, Mlle Huyge, MM. Charles Lefebvre (AB), Léon Lefebvre, Mlle Legrand, MM. Loez, Massart (AB), Mauppin, Moignot (AB), Mlle Moinat, MM. Moithy (A.B.), Montagnole, Passé (AB), Pétresco (AB), Plouvlez, Robichez (AB), Ryckewaert, Schuers (B), Singer (B), Six, Theillier de Poncheville, Mlle Thoris (AB), MM. Vacquery, Vallette (B), Vandermer, Vermullen, Mlle Vilpoix (AB), MM. Denoyelle, Gros.

**Certificat d'études administratives départementales et communales.** — MM. Brunel, Deprat, Mlle Estrade (AB), MM. Lenoir, Morival, Mortreux (AB), Petit, Singer (AB).

9215.


## GROS LOTS

**COMMUNALES 4 % 1931**

Le Numéro 1.211.161 est remboursé par : 1.000.000 francs.

Le numéro 2.080.285 est remboursé par : 250.000 francs.

Les deux numéros suivants sont remboursés chacun par 50.000 fr. : 195.653 — 1.217.436.

Les 10 Nos suivants sont remboursés chacun par 20.000 francs :

124.906 707.113 940.458 977.465 1.043.001
1.182.583 1.286.813 1.814.691 1.818.866 1.885.537

105 Nos sont remboursés chacun par 5.000 fr.
3.896 Nos sont remboursables au pair.

**FONCIÈRES 1883**

Le No 117.990 est remboursé par 150.000 fr.
Le No 580.378 est remboursé par 30.000 fr.
Les 8 Nos suivants sont remboursés chacun par 5.000 francs :

61 330 — 88.917 — 137.258 — 139.556
154.678 — 178.733 — 240.232 — 307.045

130 Nos sont remboursés chacun par 1.000 fr.
419 Nos sont remboursés au pair.

**COMMUNALES 4 1/2 % 1932**

Le No 450.283 est remboursé par 250.000 fr.
Le No 252.126 est remboursé par 100.000 fr.
Les 5 Nos suivants sont remboursés chacun par 10.000 francs :

103.615 544.979 586.426 644.611 893.641

50 Nos sont remboursés chacun par 5.000 fr.

## DANS LES JUSTICES DE PAIX

Sont nommés : Greffier en chef du Tribunal de première instance de Saint-Omer, M. Millot, en remplacement de M. Crépin, démissionnaire ; greffier de justices de paix d'Oulchy-le-Chateau, M. Belet, huissier, en remplacement de M. Piquet, démissionnaire.


## Comment Fortifier les Garçons Chétifs

Il est très facile de rendre rapidement forces et santé à votre enfant anémié. Donnez-lui des Pastilles JESSEL à base d'Huile de Foie de Morue pendant 30 jours. C'est la nouvelle manière agréable de prendre cette Huile au goût si répugnant. Les enfants les prennent comme des bonbons, été comme hiver. Vous serez étonné des résultats surtout si votre enfant est rachitique ; votre médecin vous dira qu'il n'y a rien au monde de meilleur pour le rachitisme. Aussi, Maman, il faut sans retard rendre votre fils vigoureux, heureux de participer aux jeux de ses camarades. Procurez-vous une boîte de Pastilles JESSEL dans les Pharmacies (12 fr. 75) avec garantie de remboursement s'il n'augmente pas de 5 livres en un mois.

9402.


# AGRICULTURE — COMMERCE — INDUSTRIE

## LA DEUXIÈME JOURNÉE DU CONCOURS DU STUD-BOOK DU CHEVAL DE TRAIT DU NORD, A CAMBRAI

Samedi s'est déroulée la deuxième journée du concours du Stud-Book du cheval de trait du Nord, sur le terrain situé derrière la Citadelle, à **Cambrai**, particulièrement bien aménagé par les dévoués organisateurs.

Dès le matin, les animaux étaient fin prêts et les propriétaires et leur personnel s'affairaient autour de ces belles et nobles bêtes qui étaient bien une centaine.

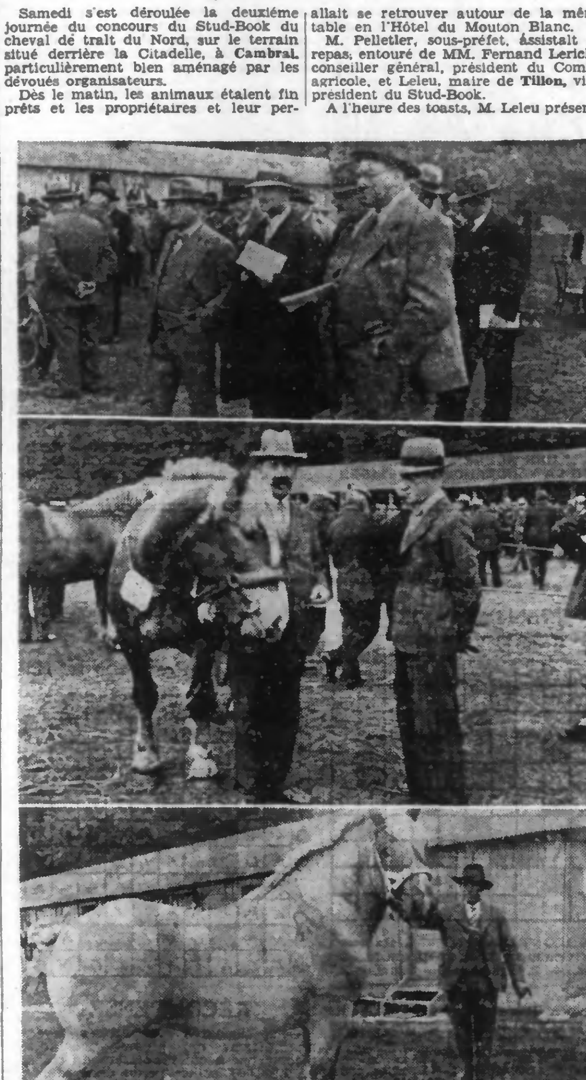

EN HAUT : *Quelques membres du Jury* ; de gauche à droite : *MM. HAUTCŒUR, LELEU, Directeur des Services vétérinaires de la Somme, SOISSON, éleveur et MACAREZ.* — AU MILIEU : *Un bel étalon, « DUC », appartenant à M. DICK, qui a obtenu un 1er Prix dans la catégorie non tracés de 3 ans.* — EN BAS : *M. MOINE, vétérinaire départemental adjoint, examinant une belle pouliche.*

Vint l'heure de l'ouverture des opérations, et la foule, déjà, arrivait nombreuse. On rencontrait des éleveurs, des amateurs qui se pressaient autour des chevaux, admirant celui-ci, celui-là.

Le jury était composé de MM. Riez, directeur des services vétérinaires du Nord, commissaire général du concours ; Paul Hautcœur, vétérinaire, commissaire général adjoint ; Verret, directeur des services vétérinaires de l'Aisne ; le commandant de Cheffontaine, officier des remontes ; de Chevigny, inspecteur général des haras ; P. Leleu, vice-président du Stud-Book ; Leleu, directeur des services vétérinaires de la Somme ; Delsart, de **Croix-Caluyau** (Nord) ; Herpin, de **Dury** (Aisne) ; G. Levent, de **Vailcourt** (Aisne) ; Georges Macarez, de **Saquehaut** (Aisne) ; A. Soissons, de **Fonches** (Somme) ; Alfred Tourboix, de **Fléchin** (Somme).

Le défilé commença devant chaque commission, parmi l'animation, pendant que de puissants haut parleurs diffusaient des airs connus. De temps à autre, l'on entendait un premier classement, ce qui créait un tant soit peu de fébrilité parmi les exposants, et l'on en vint, à la fin de cette première partie de la journée, à laquelle un déjeuner intime allait apporter diversion.

**LE DEJEUNER**

La grande majorité des personnalités allait se retrouver autour de la même table en l'Hôtel du Mouton Blanc.

M. Pelletier, sous-préfet, assistait au repas, entouré de MM. Fernand Leriche, conseiller général, président du Comice agricole, et Leleu, maire de **Tilloy**, vice-président du Stud-Book.

A l'heure des toasts, M. Leleu présenta les excuses de M. Davaine, président, retenu par la maladie. Il remercia les différentes personnes qui avaient assisté à cette journée, ainsi que les exposants. Il eut un mot aimable pour chacun, particulièrement pour M. le sous-préfet, dont c'étaient les débuts dans le monde agricole et de l'élevage, et leva son verre à la société du Stud-Book et à la prospérité de l'élevage.

M. Pelletier, sous-préfet de Cambrai, répondit et se déclara heureux de se trouver dans ce milieu si particulier de l'activité agricole, et leva son verre à tous ceux qui l'entouraient.

C'est sur ces paroles que se terminait le repas, et les membres de la société allèrent poursuivre leurs opérations.

### LE PALMARÈS

**PREMIÈRE CATÉGORIE**

— **Section A : Poulains de deux ans non tracés.** — 1er prix « Avenir », à M. de la Rochefoucauld de Villeneuve, **Soissons** ; 2. *M. Grise Louis*, de **Guendecourt** ; 3. M. Gossuin, de **Boussières** ; 4. M. Douha, de **Guizaucourt**.

— **Section B : Poulains tracés de deux ans.** — 1. « Colosse » à Mme veuve Aublin Lefebvre, et « Joubert », à M. Lefebvre-Noizette ; 2. M. Nave Aubert et M. Lefebvre-Noizette ; 3. M. Gossium-Balloen et M. F. Roland ; 4. M. E. Roland et M. H. Busquin.

**DEUXIÈME CATÉGORIE**

— **Section A : Etalons de trois ans non tracés.** — 1. « Duc », à M. Dick Gustave ; 2. M. Ernest Cuisset ; 3. M. F. Roland ; 4. M. Thiélens Jules ; 5. M. Roland Edmond.

— **Section B : Etalons de trois ans tracés.** — 1. « Espoir », à M. Lefebvre-Noizette, d'**Escarmain** ; 2. M. J. Cave, d'**Andehy** ; 3. M. G. Degaiffe, d'**Aissainville** ; 4. M. Beaucarne H., de **Marcq** ; 5. M. Edmond Roland, de **Denain** ; 6. M. Michel Albert, de **Fontaine**.

**TROISIÈME CATÉGORIE**

— **Section B : petite taille, Etalons de quatre ans et au-dessus, tracés.** — 1. « Jovial », à M. Roland Edmond, à **Denain** ;

— **Deuxième section : grande taille, Etalons de quatre ans et au-dessus, tracés.** — 1. « Jovial-II », à M. Eugène Roland, à **Denain**.

**QUATRIÈME CATÉGORIE**

— **Section A : Pouliches de deux ans non tracées.** — 1. « Mirza », à M. Roland Edmond ; 2. M. Wargniez Jules, de **Caullery** ; 3. M. Douha Armand, de **Guizeaucourt** (Aisne) ; 4. Mme veuve Verret-Delannoy, d'Inchy.

— **Section B : Pouliches de deux ans tracées.** — 1. « Bayette », à M. Berlaymont, à **Grand-Fayt** et « Conquête », à Mme veuve Aublin-Lefebvre ; 2. M. Paul Noizette et M. Gossum-Balcaen ; 3. M. Philippe Bassez et M. Henri Quéret ; 4. M. Roland Fernand et M. Trouille Emile, MM. Paul Noizette, Vasseur Louis et Roland Fernand ; 5. MM. Roland Fernand, Leprêtre Constant, Dejonghe Camille et Brusquin Augustin. — Prix : MM. Roland Edmond, Synaeghel Sylvain de **Ligny**, et Roland Edmond.

**CINQUIÈME CATÉGORIE**

— **Section A : Pouliches de trois ans non tracées.** — 1. « Adèle », à M. Roland F., de **Montigny**.

— **Section B : Pouliches de trois ans tracées.** — 1. « Cadie-III », à M. Roland Edmond, et « Albionne », à M. Michel Albert, à **Fontaine-les-Croisilles** ; 2. M. Dubois Fernand, de **Saulzoir**, et M. Michel Albert ; 3. M. de Mézille, à **Roucourt** et M. Bassez Philippe, à **Jenlain** ; 4. M. Maillard, à **Emelin**.

**SIXIÈME CATÉGORIE**

— **Première section B : petite taille, Juments de quatre ans et plus, tracées.** — 1. « Jeanne », à M. Roland Edmond ; 2 M. Brusquint, et M. J. Wargniez ; 3. M. Ed. Roland et M. Roland Edmond.

— **Première section A : Juments non tracées âgées de quatre ans et au-dessus, petite taille.** — 1. « Gaillarde », à M. J. Darras, d'**Atibes** ; 2. M. Roland F. ; 3 MM. Quéret H., de **Rainecourt** et Vasseur, de **Riqueval** ; 5. M. Brusquin ; 6. M. Roland Edmond ; 7. M. Roland F. ; 8. M. Michel Albert, de **Fontaine-les-Croisilles** ; 9. M. Vasseur ; 10. M. Brusquin Auguste ; 11. M. Vasseur.

— **Deuxième section, grande taille, Juments de quatre ans et plus.** — 1. « Idole », à M. Wargniez Jules ; 2. M. Roland Edmond.

— **Deuxième section A : Juments non tracées âgées de quatre ans et au-dessus, grande taille.** — 1. « Bella », à M. Brusquin A. ; 2. M. Quéret ; 3. M. Brusquin ; 4. M. Roland F. ; 5. M. Roland Edmond ; 6. M. Brusquin ; 7. M. Roland F.

Le jury continuera ses opérations aujourd'hui dimanche, à 9 heures.

## LE COMITÉ CENTRAL LE LA LAINE INSISTE A SON TOUR SUR LA NÉCESSITÉ DE MESURES URGENTES POUR LA SAUVEGARDE DE L'EXPORTATION

Une importante délégation du Comité Central de la Laine, conduite par M. Francis Koenig, président, a été reçue le 8 juillet, par M. Spinasse, ministre de l'Economie Nationale, et M. Paul Bastid, ministre du Commerce.

Toutes les branches de l'industrie lainière et toutes les régions transformatrices étaient représentées par les Présidents ou délégués des 41 groupements lainiers fédérés par le Comité Central de la Laine. Ces groupements, répartis en 7 sections et 16 sous-sections, englobent tous les stades de la transformation, depuis la matière première jusqu'au cycle commercial exclusivement, en passant par le négoce de matières premières, le délainage, le peignage, la filature, le tissage, la couverture, le tapis, l'ameublement, le feutre, la teinture, l'impression et les industries annexes.

Après un exposé d'ensemble de M. Fr. Koenig, insistant sur la place occupée par l'industrie lainière française dans l'économie du pays, M. Louis Robichez, directeur, a fait ressortir, au moyen de quelques exemples saisissants, les conséquences des nouvelles charges qui, dès maintenant ou dans un avenir prochain, vont peser sur la production et signifient, en l'état actuel des choses, l'arrêt de mort de la plupart des industries exportatrices. Parmi celles-ci, l'une des plus touchées, à n'en pas douter, est l'industrie lainière, soumise à une concurrence extrêmement sévère de la part de pays mieux placés pour toutes sortes de raisons, sur le terrain des prix de revient ou pratiquant tous les procédés de dumping.

C'est ainsi que la valeur des exportations de l'industrie lainière française a fléchi de 80 % de 1927 à 1935, tandis que les autres principaux pays européens transformateurs de laine (Allemagne, Belgique, Grande-Bretagne, Italie, Tchécoslovaquie) enregistrent un recul sensiblement moindre, voire même, sur certains points, une amélioration.

Les précisions fournies à MM. Spinasse et Bastid, suffisent à justifier l'angoisse qui étreint les exportateurs lainiers, pour lesquels l'exportation ne consiste pas seulement à déverser à l'étranger le trop plein d'une production, mais constitue, au contraire, la raison d'être d'une grande partie de l'outillage et le gagne-pain d'une fraction importante du personnel.

La délégation a donc demandé au Ministre de l'Economie Nationale et au Ministre du Commerce la mise en œuvre immédiate d'un certain nombre de mesures destinées à permettre aux industries travaillant pour les marchés extérieurs de « tenir » jusqu'à la limite du possible. Tout en se prononçant contre toute formule susceptible d'entraîner des complications douanières internationales, l'industrie lainière estime qu'il serait possible de conjuguer de larges dégrèvements fiscaux avec une politique de crédit à bon marché comportant notamment la mobilisation efficace des créances bloquées à l'étranger. Elle estime, en outre, que les exigences du commerce d'exportation et le caractère saisonnier de l'exploitation nécessitent un aménagement de la loi de 40 heures, de façon à en éviter, dans l'intérêt même des travailleurs, l'application brutale aux industries traditionnellement exportatrices.

Enfin, la délégation du Comité Central de la Laine a attiré l'attention de MM. Spinasse et Bastid sur quelques autres questions dont la solution urgente apparaît également liée au sort de l'exportation lainière : le renouvellement du clearing franco-allemand ; le recouvrement des avoirs commerciaux bloqués en Italie et la reprise des échanges avec ce pays ; la sauvegarde et le développement du débouché colonial, notamment en ce qui concerne la révision nécessaire de l'acte d'Algésiras.


## HERNIE

**JE SUIS GUÉRI.** — C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies qui ont porté le nouvel appareil sans ressort de **M. GLASER** le Grand Spécialiste de PARIS, 44, Bd SEBASTOPOL. En adoptant ces nouveaux appareils, dont l'action **bienfaisante** se réalise **sans gêne**, sans **souffrances** ni **interruption** de travail, les **hernies** les plus **volumineuses** et les plus **rebelles** diminuent instantanément de volume et disparaissent peu à peu **complètement.**

Devant de tels résultats garantis toujours par écrit, tous ceux atteints de hernie doivent s'adresser sans retard à **M GLASER** qui leur fera gratuitement l'essai de ses appareils de 9 h. à

LILLE tous les jours de 9 h à midi et de 15 h à 19 h. cabinet régional ; 62 rue Faidherbe (dim. et fêtes exceptés).

**Boulogne-s.-Mer**, 12 juil., Hôt. Castiglione (face gare centrale).
**Béthune**, 13 juillet, Hôtel de la Gare.
**Maubeuge**, merc. 15 juil., Hôt. de la Poste.
**Denain**, 16 juil., Hôt. du Commerce
**Hénin-Liétard**, 17 juil., Modern'-Hôtel.
**Dunkerque**, 18 juil., Hôt. du Commerce, 25, rue L.-Gambetta.
**Tourcoing**, 19 juil., Hôt. Verdy (près gare).
**Valenciennes**, 20 juil., Hôt. de Flandre.
**Orchies**, 21 juil., Hôt. des Voyageurs (face gare).
**Douai**, 22 juillet, Hôtel du Grand-Cerf Commerce
**Le Cateau**, 23 juil., Hostellerie du Marché.
**Cambrai**, 24 juil., Hôt. du Mouton-Blanc.
**Roubaix**, dim. 26 juil., Café des Arcades, 55, rue Maréchal-Foch
**Caudry**, 27 juil., Hôt. de la Gare.
**Bohain**, 28 juil., Hôt. du Lion-d'Or.
**Laon**, 29 juil., H. du Commerce (face gare).
**Hirson**, 30 juil., Hôtel du Commerce.
**Avesnes**, 31 juil., Hôtel de la Gare.
**Saint-Quentin**, 1er août, H. du 8-Octobre.

## CHUTES MATRICE

**et tous organes, Varices, Orthopédie**

**GLASER, 44, Bd Sébastopol - PARIS**

9370


## MARCHÉS DE PARIS

A PARIS, 11. — **Viandes** : Bœufs derrière, 8 ; Devant, 3 ; Aloyau, 11,50 ; Cuisses, 8,75 ; Train entier, 8,75. **Veaux**, 1re qualité, 9,00 ; 2e qualité, 7,60 ; 3e qualité, 6,75 ; Pan cuisseau, 9,00 ; **Moutons** : 1re qualité, 12,00 ; 2e qualité, 9,95 ; 3e qualité, 7,95 ; Gigots, 14,00 ; Carres parés, 21,00 ; Epaule, 8,50; Porc (entier ou 1/2), 1re qualité, 8,90 ; 2e qualité, 7,00 ; Filets, 11,75 ; Jambons, 9,25 ; Lards, 5,25. — **Beurres.** — Kilo des Laiteries Coopératives Industrielles Normandie, 10,75 ; Charente Poitou Touraine, 12,25 ; Malaxés Normandie, 9,75 ; Malaxés Bretagne, 8,50. — **Œufs** : Picardie et Normandie, 365 ; Bretagne, 305 ; Touraine Centre, 365 ; Outre mer, 290. — **Fromages** : Brie moyen, 120 , Camembert Normandie, 170; Divers, 115 ; Lisieux, 275 ; Vrac, 225 ; Pont l'Evêque, 195 ; Port Salut, 675 ; Gruyère et Comte, 865. — **Volailles** : Canards rouennais, 11,65 ; Nantais, 11,65; Fermes, 9,00 ; Lapins morts, 9,45 ; Dindonneaux, Oies en peau, 9,00 ; Poulets morts Nantais, 16,75 ; de Bresse, 19,00 ; Poules de Bretagne, 12,25. — **Poissons** : Barbues, 12,50 ; Bars, 20 ; Pleins, 1,50 ; Vides, 1,50 ; Homards vivants, 16,50 ; Langoustes vivantes, 16,00 ; Maquereaux français gros, 2,25 ; Petits, 3,25 ; Merlans ordinaires, 1,65 ; Raies, 2,50 ; Sardines salées Bretagne, 12,50 ; fraîches, 25,00 ; Soles, 19,00 ; Moules, 85,00.

(LIRE LA SUITE EN NEUVIÈME PAGE)

## LES ASCENDANTS DE GUERRE PEUVENT OBTENIR DES SECOURS

On nous communique :

« Les pères et mères des militaires morts pour la France, qui bénéficient d'une pension d'ascendants — en vertu de la loi du 31 mars 1919 — ne doivent pas ignorer qu'ils peuvent, en plus de leur pension, obtenir des secours exceptionnels.

» En effets, des crédits sont mis à la disposition des Comités départementaux, pour allouer des secours aux ascendants dans le besoin, dont la pension est insuffisante.

» Pour de plus amples renseignements sur les conditions à remplir et les démarches à effectuer, s'adresser ou écrire — contre timbre pour la réponse — à la Fédération Générale des Pères et Mères des morts pour la France, 18, rue de la Chaussée d'Antin, Paris (IXe) ».